



Décembre 2024

### EDITO

*Monsieur le Maire,  
les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel communal vous  
souhaitent à tous ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année*

*Vous êtes cordialement invités à la Cérémonie des vœux  
qui sera suivie du verre de l'amitié*

***Le dimanche 5 janvier 2025  
à 17h00 – Salle Polyvalente***

*Ce moment convivial sera l'opportunité de se retrouver,  
de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune  
et de faire le bilan de l'année puis d'évoquer les projets 2025*

## AGENDA

L'association « Marchés Cipiérois » organise un  
**Marché de Noël le samedi 7 décembre**  
dans la salle polyvalente.  
Renseignements auprès de Jessica  
[contact.marchecipieres@gmail.com](mailto:contact.marchecipieres@gmail.com)

**Concert de chant lyrique – Emilie Cavallo**  
**le samedi 7 décembre – 18h30** Eglise Saint-Mayeul

### Noël des enfants

Comme chaque année, la commune offre aux enfants  
un spectacle suivi d'un goûter.  
Vous êtes tous les bienvenus pour partager ce moment  
**le dimanche 15 décembre à 15h00** à la salle  
polyvalente.

**Concert de Noël** des élèves de l'école MUSIKON  
**le vendredi 20 décembre - 18h30**  
à la salle polyvalente

### Une exposition de photos « Cipières d'Antan »

se tiendra prochainement à la Forge, 15 Rue de la  
Boucherie. Présentation **le dimanche 22  
décembre entre 10h et 12h.**

**Loto des Rois** organisé par le Comité des Fêtes  
**le samedi 18 janvier – 20h00** à la salle  
polyvalente.

# ECOLE

## Petit bilan de cette rentrée

La nouvelle enseignante, *Nathalie Chanteloup*, est absolument ravie de son poste, avec un effectif de 16 élèves répartis sur deux niveaux : CM1 et CM2.

Des séances de yoga avec Adèle Vay ont lieu chaque semaine (il y en aura 6), il y aura aussi des cours de tennis avec un professeur diplômé du tennis-Club d'Opio (6 séances).

Le ski scolaire commencera en janvier (pour 6 séances encore) intégralement pris en charge par le conseil départemental (bus, cours et repas).

Par ailleurs, le Conseil municipal a voté pour le paiement à hauteur de 50% du montant des forfaits annuels des enfants scolarisés en primaire sur les écoles de Cipières et Gréolières et à hauteur de 25% de ce même forfait pour les enfants scolarisés en primaire dans d'autres écoles. Les demandes doivent être faites avant la date du 6 janvier 2025.

Un autre projet est en cours d'étude avec un dessinateur de la CASA et avec Univalom (land'art et réduction des déchets).

-Un projet d'éveil musical est en cours d'élaboration pour la fin de l'année scolaire avec Pille Prans.

Le nouveau règlement de l'école voté mardi 12 novembre au conseil d'école inclut dorénavant le dispositif PHARE (lutte contre le harcèlement scolaire).

-Pour finir, il est envisagé de trouver un nom pour la nouvelle école : nous vous informons qu'à l'occasion de la cérémonie des vœux qui aura lieu le dimanche 5 janvier à 17h, des noms vous seront proposés.

# TRAVAUX

Nous avons le plaisir de vous informer que le planning des travaux de construction de la nouvelle école est respecté. Au niveau de son financement, à ce jour l'enveloppe budgétaire prévue est respectée également. Une rentrée scolaire 2025-2026 y est tout à fait envisageable.

-Comme vous avez pu le constater un aménagement de l'entrée du village est en cours ce qui permettra le croisement des véhicules jusqu'au panneau indicateur, tout en gardant des places de stationnement. L'étude et les travaux sont financés, à 100% par le département.

-Le parking au-dessus des Jardins Partagés, route Neuve est terminé. Pour libérer les places du centre du village, vous pouvez notamment y stationner vos véhicules utilitaires.

-Les employés municipaux ont repeint l'abribus des collégiens et lycéens.

-Dévoisement des eaux pluviales dans le pré de l'Affaraï (pré Flory):

Des travaux ont été effectués en 2023 afin de récupérer dans une canalisation, les eaux pluviales qui se déversaient en contrebas de leur passage, depuis le quartier de la Gâche.

A ce jour d'autres travaux ont dû être réalisés pour séparer le trop grand volume d'eau qui provoque régulièrement, lors des fortes pluies, des désordres structurels en fin de course.

# INTEMPERIES

Suites aux violentes intempéries survenues du 16 au 20 octobre dernier qui ont causé de nombreux dégâts sur notre territoire, nous avons fait les démarches nécessaires pour que la commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle afin de permettre aux administrés la prise en charge de leurs sinistres.

Par arrêté interministériel paru au journal officiel en date du 31/10/2024, la commune de Cipières a été classée en état de catastrophe naturelle pour inondations et coulées de boues.

Le secteur de Cipières a reçu un cumul de précipitations supérieur à 200 mm pour la journée du 17 octobre .

# EPICERIE

-Nous déplorons tous la fermeture de la seule épicerie du village depuis fin juillet.

La commune a conscience des difficultés d'approvisionnement engendrées notamment pour les personnes âgées, sans moyen de locomotion, depuis plusieurs mois le village n'a malheureusement plus de commerce essentiel de proximité.

Lors d'un rendez-vous en mairie, la commerçante a informé le maire de la mise en vente des parts de sa société.

Dans l'attente du déblocage de la situation, nous vous assurons que des procédures sont engagées ; le conseil municipal met tout en œuvre afin de vous apporter des solutions.

## Produits locaux

- Vente de pain au fournil du boulanger situé au n°267 chemin St Roch, ouvert le dimanche entre 8h00 et 9h30.

-Pensez aux producteurs locaux : œufs frais, fromages de chèvre, viande d'agneau, miel, biscuits artisanaux, ....

- Pizzeria et restaurant sur la Place du village.

## Poissonnier ambulant

- La commune s'est rapprochée de commerçants ambulants : nous remercions le poissonnier qui a répondu favorablement à notre demande, il vient sur la Place du village tous les jeudis matin de 8h30 à 12h.

# NOUVEAU

Nous souhaitons la bienvenue à Benjamin BILLET, Ostéopathe, qui vient de s'installer au 141, La Place, dans l'appartement du premier étage qui accueille déjà le cabinet infirmier.

-Nous souhaitons, également la bienvenue à la nouvelle équipe du Comité Des Fêtes, récemment élue avec pour ambition de donner un nouvel élan au village en organisant des événements festifs mettant en valeur nos traditions ainsi que de nouvelles activités.

# CINEMA ITINERANT

Séance chaque 2<sup>ème</sup> vendredi du mois

**Vendredi 13 décembre – 20h30**  
**Salle Polyvalente**



**Panneau Pocket** n°1 en France

Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket

- 1 Téléchargez gratuitement l'application
- 2 Recherchez votre Commune ou votre Code Postal
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Scannez-moi

# NUMEROS UTILES

- **Mairie** 04 93 59 96 48  
[mairie.cipieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.cipieres@wanadoo.fr)  
[www.cipieres.fr](http://www.cipieres.fr)
- **Ecole élémentaire de Cipières**  
04 93 59 95 06
- **Médiathèque municipale**  
09 71 50 53 88  
[biblio.cipieres@orange.fr](mailto:biblio.cipieres@orange.fr)
- **Dechetterie**  
04 93 32 96 26
- **Envinet encombrants**  
04 92 19 75 00
- **Envibus**  
Infos : 04 92 19 76 30  
Réservation : 04 89 87 72 00
- **Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis – C.A.S.A.**  
04 89 87 70 00  
[info@agglo-casa.fr](mailto:info@agglo-casa.fr)
- **France Service**  
Aide, accompagnement dans vos démarches administratives des services publics  
06 51 21 35 34 sur RDV  
[msap@slv.valbonne.fr](mailto:msap@slv.valbonne.fr)
- **Assistante Sociale – MSD**  
04 89 04 35 25
- **Hopital de Grasse**  
04 93 09 55 55
- **Infirmières**  
Audrey Spaccapelo 06 16 23 79 34  
Evelyne Simoni 06 20 85 01 36
- **Ostéopathe**  
Benjamin Billet 06 25 92 23 62
- **Gendarmerie Roquefort les Pins**  
04 93 77 54 55
- **SAMU** 15 ou 112
- **Pompiers** 18
- **Police Secours** 17